



## Chauffeur-Privé réduit le prix moyen de ses courses en Île-de-France de 20%

Paris, le 3 décembre 2015 – Chauffeur-Privé, spécialiste français des services de VTC, annonce aujourd'hui une réduction moyenne de 20% sur le tarif de ses courses en gamme Eco en Île-de-France. Cette nouvelle tarification, effective immédiatement, illustre la volonté de Chauffeur-Privé de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une qualité de service irréprochable, au meilleur prix.

« Nous avons analysé des millions de courses afin de développer un nouveau système de tarification beaucoup plus fin et représentatif des habitudes de consommation de nos clients », souligne Yan Hascoet, fondateur et CEO de Chauffeur-Privé. « Le quadruplement de notre flotte de chauffeurs au cours des deux dernières années (plus de 8000 chauffeurs sur Paris à présent) nous a permis de réduire nos tarifs après consultation de nos partenaires, tout en leur garantissant une bonne rentabilité grâce à des temps d'approche réduits. »

### Une baisse de tarifs de 20% et une qualité de service toujours optimale

Grâce à ce nouveau système de tarification plus précis et plus juste, les prix des courses en Ile-de-France varient selon l'heure et le jour de la semaine et baissent ainsi en moyenne de 20% sur la gamme Eco (la gamme de véhicule la plus plébiscitée par les clients Chauffeur-Privé).

### Une disponibilité de chauffeurs optimisée grâce à la majoration tarifaire

Soucieux de garantir à ses clients une disponibilité chauffeurs optimale en tout temps, Chauffeur-Privé met en place une majoration tarifaire. Cette dernière permettra de proposer une rémunération plus attractive aux chauffeurs aux heures où la demande supplante l'offre. Le système de majoration mis en place par Chauffeur-Privé se veut une alternative aux solutions déjà existantes sur le marché :

- Le prix de la course annoncé à la commande reste fixe et inclut la nouvelle majoration. Comme toujours, le client sait à l'avance le prix qu'il paiera, au centime près.
- La majoration sera établie en fonction du statut de fidélité du client. Les clients Gold bénéficieront ainsi de 25% de remise sur la majoration, tandis que les clients Platinum (le niveau le plus élevé du programme de fidélisation de Chauffeur-Privé) pourront profiter d'une remise de 50%. Cette remise n'impactera pas les revenus des chauffeurs, et sera 100% financée par Chauffeur-Privé. En effet, les revenus liés à la majoration seront utilisés par Chauffeur-Privé pour financer cette protection contre la majoration. Résultat : aucun bénéfice supplémentaire pour Chauffeur-Privé, mais plus de chauffeurs disponibles et ses clients fidèles récompensés !

Grâce à sa nouvelle politique de prix, Chauffeur-Privé souhaite ainsi garantir « le meilleur rapport prix/qualité de service » à l'ensemble de ses clients.

### A propos de Chauffeur-Privé :

Lancé en mars 2012, Chauffeur-Privé est le **leader français sur le marché des sociétés VTC**, et le premier acteur indépendant français à offrir des solutions de transport de personnes grand public avec prix annoncés à l'avance.



Chauffeur-Privé compte, aujourd'hui, plus de **400 000 clients** qui ont adopté ce service mettant à disposition plus de **8000 chauffeurs** pour des **centaines de milliers de courses en Ile-de-France, à Lyon, et sur la Côte d'Azur chaque mois**. Chauffeur-Privé a remporté la **BFM Académie 2013**, premier concours de créateurs d'entreprise à la radio et à la télévision.

Pour plus d'informations :



[@chauffeurprivé](https://twitter.com/chauffeurprivé)

**Contact Presse**

**Anne-Carole Coen**

06 06 88 81 01

[anne-carole.coen@chauffeur-privé.com](mailto:anne-carole.coen@chauffeur-privé.com)